### COMITE DE VIGILANCE LOURDAIS

Conférence de presse du 20 janvier 2 005

\_\_\_

Christian Agius, président du Comité de Vigilance Lourdais, Jean Anguera, vice-président et plusieurs membres du CVL ont tenu une conférence de presse au café de la Renaissance. Plusieurs sujets ont été évoqués : la pétition sur le projet du lac, les travaux sur le golf, le Pic du Jer , les décharges sauvages, la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées et la Traversée Centrale des Pyrénées.



Les membres du Comité de Vigilance Lourdais lors de la conférence de presse (Photo Gérard Merriot)

« Le local habituellement mis à notre disposition par la municipalité (Abri St Bernard) est dans un tel état de délabrement, que nous avons souhaité tenir cette conférence de presse dans un bar du centre ville, a précisé d'emblée Christian Agius. En attendant que la maison des associations soit opérationnelle, nous constatons, une nouvelle fois, que cette municipalité est plus prompte à cultiver les apparences qu'à entretenir, ne serait ce que modestement, les locaux qui servent de lieu de réunion à des associations »...

#### Pétition contre le projet du lac.

- « Nous tenons tout d'abord à remercier les 2 200 Lourdaises et les Lourdais qui nous ont fait confiance et qui ont signé cette pétition. Cette campagne d'information et d'appel à signatures se poursuit car même si nous savons que le GOM a obtenu le nombre de signatures escomptées, nous nous positionnons en recours dans l'éventualité où le Maire de Lourdes serait tenté de passer outre à cette demande de référendum d'initiative locale. Nous déposerons alors notre propre demande de référendum sur ce projet.
- « Notre démarche auprès des Lourdaises et des Lourdais a été bien accueillie et très peu de personnes ont refusé de signer notre pétition. Toutes celles et tous ceux que nous avons rencontrés sont très sensibilisés par le devenir du lac. Ils désirent que cet espace naturel reste essentiellement un lieu de promenade grâce à un aménagement maîtrisé. Ainsi, ils souhaitent la réfection de l'embarcadère et du ponton, une petite aire de jeu pour les enfants et éventuellement des sentiers pédestres naturels sur les parties vallonnées. Ils souhaitent également des aires de repos et de pique-nique



II faut signaler que notre démarche a été honnête et que nous n'avons pas joué sur le registre du catastrophisme ou l'exhibitionnisme comme l'a laissé entendre en Conseil Municipal Monsieur Artiganave. On sait bien qu'il est dans les habitudes du Maire de Lourdes d'utiliser toujours le même subterfuge qui consiste à diaboliser tous ceux qui ne pensent pas comme lui : de la sorte, il occulte l'essentiel en créant la diversion. Du coup les arguments irréfutables font défaut, les informations sont cachées et la duplicité devient une arme.

Or ce que demandent les Lourdaises et les Lourdais c'est un peu plus de transparence et de communication.

Il est à noter par ailleurs que nous nous sommes abstenus de solliciter la signature de tous ceux qui nous ont signalé avoir signé la pétition présentée par le GOM. Nous pensons qu'il n'est pas inutile de le préciser ».

# Travaux sur le Golf

<u>Jean Anguera</u>: « Alors que la ville de Lourdes est sur le point de céder le Golf à une entreprise privée, on vient d'apprendre que de nouveaux travaux, à la charge des contribuables lourdais, vont être entrepris en 2005. C'est Monsieur Bentz, Directeur de la Régie du Golf, qui a donné cette information lors de l'AG du LGC.

En effet, le local des jardiniers qui entretiennent le terrain n'est pas en conformité avec la législation du travail.

Que la municipalité s'aperçoive soudainement de l'état de ce dépôt à l'approche de la cession du golf à un privé est fort surprenant. Que la municipalité fasse payer ces travaux à l'ensemble des contribuables lourdais juste avant qu'une société privée ne se déclare, cela est choquant.

Tout laisse à penser que la société repreneuse se livre à un chantage et impose ses desiderata à une municipalité qui veut se débarrasser du golf à n'importe quel prix. A suivre cette voie, on s'engage à brader notre patrimoine ».

#### Le Pic du Jer

« C'est l'illustration parfaite des errements d'une certaine politique qui prétend que le privé est le gestionnaire par excellence pour ce genre d'activité lié au tourisme. (Notons que la démarche est identique à celle envisagée avec le projet du lac). Ici nous pouvons juger sur pièce. La gestion du Pic du Jer fut confiée au privé. Résultat des courses, aujourd'hui, la Société SOPYGEST en difficulté, menace de déposer le bilan et comme partout exerce le chantage à l'emploi. Et donc, le Conseil municipal va aider avec l'argent des contribuables cette société à hauteur de 445 000 Euros, soit 2, 89 millions de francs. Sans garantie sur l'avenir ...

Qu'on arrête de nous parler de façon péremptoire des capacités mirifiques de ces sociétés privées qui savent certes, gérer à leur profit les filons, mais qui sollicitent les contribuables dès que quelque chose grippe dans leur gestion!

Dans le même ordre d'idée, rappelons pour la forme que le terrain vendu à la société Durand Alizé pour y installer un aquarium n'a toujours pas été payé, suite à un dépôt de bilan. Là aussi, nos édiles pensaient avoir réalisé une bonne opération en confiant une partie de notre patrimoine au privé! ... Lourdaises! Lourdais! Ces gens-là nous coûtent cher!

Si ce projet du lac devait se réaliser, ne doutez pas! ... qu'à la moindre difficulté ce seraient encore et comme toujours les Lourdaises et les Lourdais qui devraient mettre la main à la poche. Et y puiser profondément car le projet est grandiose! »

# **Divers**

- \*<u>Décharges légales et décharges illégales</u>. « On constate que des décharges illégales autour de la déchetterie se poursuivent. Il y en a près du lac de Lourdes, vers Peyrouse et Poueyferré. Est-ce le prix excessif payé à la tonne qui explique ce phénomène ? »
- \*<u>Réintroduction de l'ours dans les Pyrénées</u>. « L e Comité de vigilance se prononce pour la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées ».
- \*<u>Traversée Centrale des Pyrénées</u>. « Malgré certaines assurances exprimées ici ou là, la vigilance est de mise car les promoteurs de ce projet néfaste pour notre territoire maintiennent la pression et ne baissent pas les bras ».